

Les Organisations Paysannes (ASPRODEB)

- Assurer la coordination du projet
- Assurer le mécanisme de diffusion à travers le financement des sous projets de GDT
- Renforcement des capacités organisationnelles, managériales et de gestion administrative et financière des organisations de producteurs
- Suivi et l'appui conseil pour une bonne gestion et mise en œuvre des sous projets

Le Conseil agricole (ANCAR)

- Appui conseil et accompagnement des producteurs bénéficiaires du projet
- Transfert et diffusion des technologies (champs école, formation etc)
- Renforcement des capacités techniques des producteurs.
- Produire et éditer des fiches techniques sur les technologies de GDT.

Au niveau local

Conseil municipal : c'est est la porte d'entrée.

- Définit les orientations stratégiques en matière de développement local
- Assure le portage stratégique des actions de GDT

Sous préfet

- Veille à la conformité des orientations stratégiques avec les lois et textes en vigueur
- Assure la médiation en cas de conflits

CLCOP

- Assure le portage opérationnel
- Mobilise les acteurs locaux
- Informe et sensibilise les acteurs locaux
- Suit la mise en œuvre des activités

OP porteuse

- Porte le projet au nom de tous les bénéficiaires
- Utilise son compte bancaire et autres documents administratifs

Comité de Gestion

- Gère les ressources du projet selon les modalités définies
- Assume la Responsabilité de la mise en œuvre des activités du projet
- Assure le suivi de l'exécution
- Fait le rapportage technique et financier des activités du projet

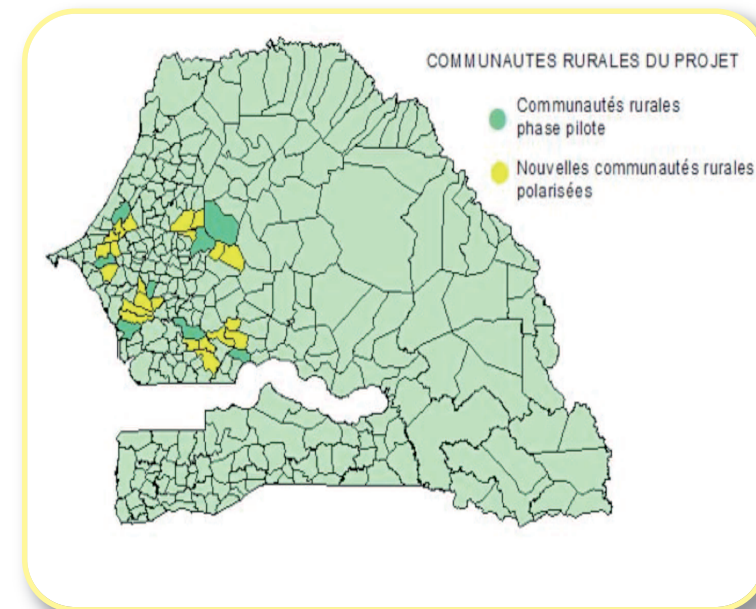
Comite Technique composé du CLCOP, du CADL et CAR

- Facilite la socialisation des actions à travers l'information et la sensibilisation des populations et groupes cibles ;
- Appui techniquement la conception et la validation des sous projets ;
- Accompagne les acteurs dans le choix des structures locales porteuses : identification des critères de choix, appui à la concertation pour les choix, etc.) ;
- Appuie les acteurs dans la mise en œuvre des sous projets ou activités (appui technique, médiation, intermédiation)
- Accompagne les acteurs locaux dans les processus de négociation avec les autres acteurs.

Noyau de leaders paysans constitué par les 8 communes pilotes

- Accompagne les nouvelles communes dans le processus d'information, sensibilisation et diagnostic de leur zone
- Conseille les nouvelles communes sur le processus de gestion administrative et financière des sous projets
- Aide dans la mise en œuvre des sous projets

Diffusion à grande échelle de technologie de gestion durable des terres



Répartition des communes concernées par le projet

Equipe de recherche

Ousmane Ndiaye, ASPRODEB
Saliou NDIAYE, ASPRODEB
Maimouna Soumaré, ASPRODEB
Ibrihima THOMA, ISRA
Samba Sow, INP
Mbaye Mbao, ANCAR

Problématique

Le projet de diffusion à grande échelle des technologies de gestion durable des terres est mis en œuvre par l'ASPRODEB, INP, ISRA et l'ANCAR pour le compte des organisations de producteurs et les acteurs locaux de 30 Communautés Rurales du Bassin arachidier où la dégradation est la plus sévère. Il répond à la demande des productrices et producteurs ruraux en mettant à leur disposition, selon une approche participative et inclusive, des technologies de gestion durable des terres. Il va intervenir dans la zone du Bassin arachidier. Le Bassin arachidier est une des zones du Sénégal où la dégradation des terres est la plus sévère. Près de 2,5 millions d'hectares de terres y sont dégradées équivalant aux deux tiers des terres arables totales du pays. Les principales causes de ces dégradations sont le surpâturage, les pratiques agricoles non durables et la croissance démographique. La dégradation des terres est considérée par le Gouvernement du Sénégal et ses partenaires comme une contrainte principale au développement à la fois au niveau local et national. La gestion durable des terres constitue un moyen de lutte efficace contre la dégradation des terres et d'amélioration de leur productivité dans le long terme.

Zone d'intervention

Les activités du projet vont être réalisées dans 30 Communes du Bassin arachidier présentées dans le tableau suivant.

Régions	Communes couvertes par le projet
Thiès	Méouane, Chérif LO , Pire goureye, Koul, Notto Diobass, Fandène, Tassette, Tiénaba
Louga	Déaly, Darou mousty, Mbadiane
Fatick	Niakhar, Diouroup, Mbelacadiao, Diarère, Fimela, Djilass, Loul Séssène
Diourbel	Touba Mosquée, Missirah, Taif, Sadio
Kaolack	Latmingué, Keur Baka, Paoskoto, Thiaré
Kaffrine	Diamagadio, Kathiotte, Ndiognick, Kahi

Objectifs

L'objectif général du projet est de restaurer les bases productives des terres dans le bassin arachidier.

L'objectif spécifique du projet est d'assurer la diffusion et la pérennisation de technologies de gestion durable des terres dans 30 Communes du Bassin arachidier.

Activités

Les activités suivantes seront mises en œuvre :

Activité 1. Situation de référence

- Caractérisation socio-économique, biophysique et la caractérisation pédologique.

Activité 2. Mise en place du mécanisme de diffusion

- Campagne d'information locale, diagnostic et priorisation, la mise en place des comités de gestion, l'élaboration des sous projets d'application de technologie.

Activité 3. Diffusion proprement dite

- Exécution des sous projets en vue de l'application des technologies de GDT dans les terroirs, un accompagnement dans la mise en œuvre des projets d'application des innovations.

Activité 4. Révision des documents de pilotage des collectivités

Cette activité consiste à accompagner les acteurs des collectivités d'intervention à intégrer la gestion durable des terres dans les documents locaux de planification.

Activité 5. Communication/Gestion des connaissances

- Réalisation de la campagne d'information, élaboration et validation du plan de communication sur la base de la stratégie proposée livrables de la capitalisation seront diffusés lors des dernières étapes du plan de communication du projet.

Résultats et impacts attendus

Les résultats attendus du projet sont les suivants :

Résultat attendu 1 : Le mécanisme de diffusion des technologies de gestion durable des terres est établi pour chaque Commune ;

Résultat attendu 2 : Les technologies de GDT sont introduites dans les pratiques agricoles et systèmes de production des organisations de producteurs et de leurs membres ;

Résultat attendu 3 : Les documents de pilotage des Communes d'intervention ont intégré la dimension GDT et 50% des Communes contribuent au financement des actions de GDT ;

Résultat attendu 4 : Les décideurs et les acteurs situés en dehors de la zone d'intervention sont informés des acquis du projet.

Indicateurs de réalisation

- Financement de 30 sous projets au moins de GDT.
- 50 000 ha sont sous GDT.
- 50 000 producteurs bénéficiaires.
- 15 Communes intègrent la GDT dans leurs plans locaux de développement.
- 5 technologies de GDT sont diffusées à grande échelle.

Les partenaires

Au niveau National

Quatre institutions ont la charge de la mise en œuvre du projet (ANCAR ; ASPRODEB ; INP ; ISRA).

Deux mécanismes de concertations

- Comité de pilotage constitué par les DG des quatre institutions qui se réunit une fois par an.
- Comité technique constitué par les points focaux du projet des institutions partenaires et qui se réunit régulièrement.

La recherche (ISRA et INP) avec comme principales activités :

- Situation de référence ou caractérisation socio économique, biophysique et pédologique des zones d'intervention
- Génération et transfert de technologie pour lutter contre la dégradation des terres
- Renforcer des capacités des acteurs